



Inscription pour la classification afin d'obtenir l'Identification Para-Equestrian Swiss Equestrian

Afin de participer à des compétitions en tant que cavalier Para-Equestrian, le cavalier doit détenir une identification para-equestrian (PEID).

Avec cette inscription, je suis d'accord de me soumettre à une classification fonctionnelle et médicale (Physio-Bank-Test) par des classiers FEI autorisés ou par un classier national reconnu et je m'inscris pour le test de classification analogue au système Para-Equestrian de la FEI. Cette PEID Swiss Equestrian n'est valable que pour les tests para dressage en Suisse ainsi que pour les autres épreuves officielles de Swiss Equestrian, mais pas pour des participations à des concours internationaux.

Nom / prénom

Rue

NPA / Lieu

E-mail

Tél. portable

Date de naissance

No du brevet/de la licence (s'il y a lieu) :

La taxe pour l'établissement de l'identification para-équestre après la classification s'élève à CHF 90.00, conformément au règlement des taxes et redevances de Swiss Equestrian. Les prochains établissements pour le renouvellement annuel de la PEID de Swiss Equestrian sont gratuits.

Lieu / date

Signature

.....

.....